COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 mai 2025
-

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

LE PROJET DE LIAISON CYCLABLE ENTRE BÉCON-LES-GRANITS ET LE LOUROUX-BÉCONNAIS SE CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS

MOBILITÉ

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) développe de nouveaux services de mobilité pour les habitants. Le schéma cyclable intercommunal adopté fin 2022 marque la volonté politique d'encourager les déplacements quotidiens à vélo. Il prévoit la création de 16 liaisons cyclables soit près de 103 km sur le territoire. Mardi 29 avril 2025, les riverains et usagers ont participé à une réunion de concertation portant sur la réalisation de l'une de ces premières liaisons cyclables envisagées, reliant Bécon-les-Granits au Louroux-Béconnais (Val d'Erdre-Auxence).

La CCVHA met en œuvre son schéma cyclable intercommunal. Les premières études réalisées ont permis d'affiner le projet de liaison entre Bécon-les-Granits et Le Louroux-Béconnais (Val d'Erdre-Auxence). Les élus locaux, accompagnés par le Cabinet LIGEIS, en charge des études de maîtrise d'œuvre, ont présenté, mardi 29 avril dernier, l'itinéraire retenu et les hypothèses d'aménagement, à l'occasion d'une soirée d'échanges avec une trentaine de riverains et usagers présents.

L'itinéraire et les hypothèses d'aménagement ont été présentés aux habitants

L'itinéraire à l'étude concerne la RD104 située à la sortie de Bécon-les-Granits reliant le carrefour de la route de la Prévallée, puis les routes des Bautraies, du Petit Bel Air et des Hautes Morinières pour arriver au carrefour du stade Saint Laurent au Louroux-Béconnais (itinéraire en rouge sur la carte ci-dessous).

Ces voies communales sont aujourd'hui peu empruntées par les automobilistes mais enregistrent, cependant, des vitesses très élevées.

Les aménagements proposés auront donc pour objectifs :
- d'améliorer la sécurité de tous les usagers,
- d'apaiser la circulation,
- et de permettre une meilleure cohabitation entre les automobilistes et les cyclistes.

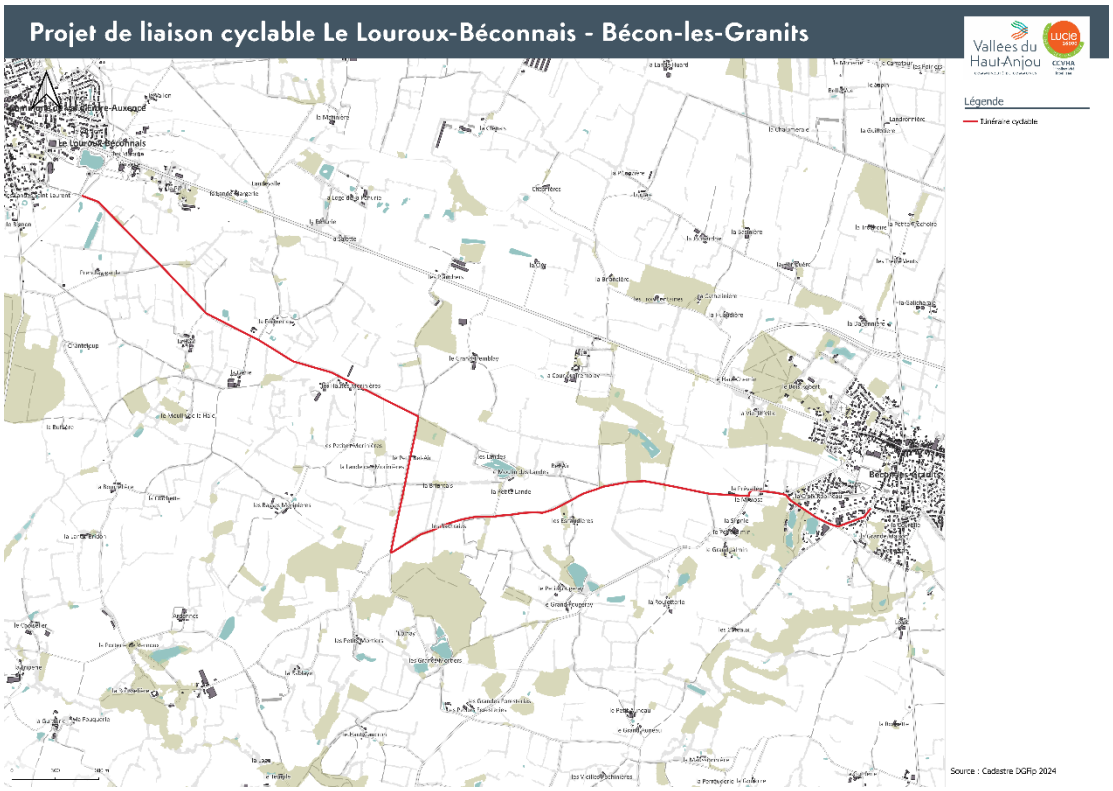

A ce stade des études, le projet prévoit des aménagements échelonnés en 2 sections avec :

- La mise en place d'une chaussée à voie centrale banalisée prévue sur 250 mètres sur la route départementale à la sortie de Bécon-les-Granits. La vitesse des véhicules serait ainsi abaissée à 50 km/h au lieu des 80 km/h autorisée actuellement.
- L'aménagement d'une voie partagée pour les vélos et les véhicules comprenant une signalisation indiquant la présence de vélos et des ralentisseurs de type « coussins berlinois » disposés à plusieurs endroits. Cette voie partagée s'étalerait sur 6 km et concernerait la Prévallée, les Bautraies, le Petit Bel Air et les Hautes Morinières. La vitesse autorisée serait alors abaissée à 50 km/h et ponctuellement à 30 km/h.

Lors de cette présentation, les riverains et usagers présents ont pu formuler leurs besoins et des propositions afin d'affiner le projet. Ces demandes ont porté notamment sur la réfection d'une partie des voies communales endommagées, la prise en compte de la largeur des engins agricoles, l'implantation des coussins berlinois, le sujet des nuisances sonores… Ces points seront étudiés prochainement sur le terrain avec les usagers et habitants qui souhaitent poursuivre les échanges sur le projet. Les élus locaux ont annoncé la restitution du projet définitif aux habitants avant l'été pour un début des travaux envisagé à l'automne 2025.

Une politique intercommunale en faveur du développement des mobilités douces

Les élus de la CCVHA se sont engagés dans une politique en faveur de la mobilité durable. L'objectif est de proposer aux habitants des alternatives à la voiture individuelle et modes de transport durables, complémentaires. Aujourd'hui, 55% des déplacements en milieu rural font moins de 5 km et sont aujourd'hui majoritairement réalisés en voiture alors qu'ils pourraient être effectués à vélo en moins de 15 minutes ! Pour encourager la pratique du vélo, les élus communautaires ont adopté un schéma cyclable intercommunal il y a 3 ans. Ce document stratégique permet de planifier la réalisation d'aménagements sécurisés nécessaires pour favoriser les déplacements quotidiens à vélo. Ce schéma prévoit la création de 16 liaisons cyclables pour un total de 103 km. Les études de maitrise d'œuvre en cours sont menées en concertation avec les habitants et usagers.

Plus d'informations ici : www.valleesduhautanjou.fr/velo/

Baromètre vélo 2025 : la plus grande enquête citoyenne sur le vélo du monde !

Jusqu'au 2 juin, les habitants sont invités à répondre à une enquête portant sur leurs pratiques du vélo dans leur quotidien. Les résultats de cette enquête permettront d'établir un climat cyclable des communes. Les villes sont ainsi catégorisées sur échelle de A+ à G allant de « climat vélo excellent » à « climat vélo très défavorable ».

Pour participer à l'enquête citoyenne sur le vélo : https://www.barometre-velo.fr/

- CONTACT PRESSE -
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
Responsable communication – Blandine PARIS 06.26.25.46.46
communication@valleesduhautanjou.fr